MANIFESTATIONS DE DECEMBRE

7 : TELETHON ; MAIRIE ; Salle Polyvalente ; 06 89 01 15 43

14 : REPAS DE NOËL ; Club L'AUTOMNE ; Animé par " JUJU MUSETTE" et son accordéon ;
Salle des Fêtes 12 h ; Réservations à partir du 15 octobre 05 46 91 70 69 - 05 46 91 74 24

Noël ! A vos décorations…

Mon beau sapin …

Si, début décembre, vous avez programmé de couper celui qui fait de l'ombre à votre maison ou à vos plates-bandes, nous serions heureux de faire de lui le roi de la place des Halles pour le bonheur des petits et des grands…trône éphémère certes, mais non dénué de majesté et d'apparat.
De même, si vous désirez uniquement le dépouiller de ses branches ….
Contactez la Mairie : 05 46 91 73 31
D'avance merci.

Horaires de la déchetterie de Plassay :
du lundi au vendredi de 13h45 à 17h30
le samedi de 9h00 à 11h50 et de 13h45 à 17h30

Inscriptions sur la liste électorale
La date limite est fixée au mercredi 31 décembre à 12h00. La démarche peut se faire du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 à la Mairie. Munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Le trimestre de la Médiathèque

- Dès novembre, nous reprenons les ateliers « **Bébés lecteurs** » le mercredi à 17h et le samedi à 11 h. Les invitations seront envoyées aux parents d'enfants de 3 mois à 3 ans.
- C'est la période où nous achetons quelques nouveautés littéraires : faites nous part de vos désirs de lecture.
- Venez apprendre à découvrir le catalogue en ligne de la Médiathèque départementale pour des livres, CD ou DVD que nous réserverons pour vous.

INFO URBANISME

Vous avez un projet de construction :
Maison - Piscine - Garage - Abri de jardin
Terrasse couverte ou non - Clôture
Ou de modification :
Création ou agrandissement d'une ouverture - changement de destination d'un bien (ex : garage en habitation)
Venez-vous renseigner en Mairie pour connaître les démarches à accomplir.

Pour les jeunes de 16 ans, n'oubliez pas qu'une attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours.
Vous serez ainsi inscrits d'office sur la liste électorale dès que vous aurez 18 ans.
Le recensement se fait à la Mairie.

Le cabaret aux oiseaux : la cardère

La cardère sauvage se manifeste au cœur de l'été par une croissance vigoureuse et présente de très grandes feuilles. Celles-ci enserrent la tige, créant à leur base une petite cavité que l'eau tombant sur les feuilles remplit rapidement quand il pleut. Cette réserve est précieuse pour les animaux, ils sont nombreux à s'y désaltérer.

Les mésanges descendent acrobatiquement le long de la tige pour venir tremper leur bec. Les insectes sont aussi attirés par cette eau, mais beaucoup s'engluent à la surface et meurent noyés.

Certains botanistes ont émis l'idée que la cardère n'offre pas seulement un abreuvoir aux animaux, mais qu'elle tend un piège aux insectes. En pourrissant, les noyés transforment l'eau de pluie en une soupe chargée de molécules organiques. La cardère absorberait une partie de ces molécules au travers du tégument de ces feuilles.

Si la chose est vraie – l'hypothèse est encore discutée – la cardère aurait commencé à bifurquer vers une nouvelle carrière : plante carnivore. Pour l'instant, on ne peut pas la classer dans cette catégorie. La part de nourriture fournie par les insectes est minime. Et la plante est capable de vivre en tirant sa nourriture uniquement du sol. Mais qu'en sera-t-il de ses descendants dans quelques millions d'années ?

Texte tiré du livre "Guide des curieux de la nature" de Vincent Albouy.

Port d'Infos n°5

www.portdenvaux.fr

Octobre 2014

Le Mot du Maire

L'été qui vient de s'écouler a encore été riche en manifestations diverses, organisées par les Associations locales. Toutes ont connu des succès d'audience et sont venues conforter les Associations dans leurs intentions d'animer la commune.

Parmi ces festivités, le Festival des Fous Cavés crée débat et passion. Attendu avec impatience par certains, rejeté par d'autres, il suscite la controverse.

Depuis 13 ans, le Conseil Municipal fait confiance aux bénévoles de cette Association qui font un travail considérable et qui agissent de manière responsable.

Compte tenu du succès croissant de ce Festival, le Conseil Municipal souhaite définir un cahier des charges strict pour améliorer la cohabitation entre les différentes parties prenantes et limiter les nuisances pour les riverains.

Nous allons entreprendre avec l'Association des Fous Cavés et la Sous-Préfecture un travail de coopération afin de trouver des solutions pour rendre ce Festival acceptable pour toutes les parties concernées.

Je terminerai mes propos en adressant un grand merci à tous les bénévoles qui oeuvrent pour l'animation de notre Commune.

Le Maire
Sylvain Barreaud

HORAIRES D'OUVERTURES

LA POSTE :	05 46 93 78 96 du lundi au samedi 9h00 à 12h00
MAIRIE :	05 46 91 73 31 du mardi au samedi 9h00 à 12h00
	mairie.portdenvaux@wanadoo.fr
MEDIATHEQUE :	05 46 91 87 86
	10h00 à 12h30 mercredi, jeudi et samedi
	16h30 à 19h00 mardi
	14h30 à 18h00 mercredi
	portdenvaux.mediatheque17@wanadoo.fr

La Fête des Lapidiales : très bon cru 2014 aux saveurs arabo-andalouses avec de talentueux artistes de tous âges

Remise des récompenses lors de la course cycliste « la Chrono Jacqui Marcoux » baptisée ainsi en hommage à notre ancien boulanger port d'envallois, amateur de cyclisme - à droite son fils Christian

MANIFESTATIONS D' OCTOBRE

03 : ASSEMBLEE GENERALE ; CLUB TRIAL ; Salle de Musique à 20h30

05 : RANDONNEE PEDESTRE ; MAIRIE ; « *Promenons-nous dans les bois* »
Départ 9 h du Pré Valade ; 05 46 91 73 31

12 : REPAS DES SENIORS ; MAIRIE ; Salle des Fêtes ; sur invitation

21, 22, 28, 29 : STAGE VACANCES BASKET ; APPE ;
06 86 41 44 64 ; de 10h à 16h ; Salle Polyvalente

Octobre rose : ***la municipalité soutient l'Association Lucide 17 dans son action de communication (dépistage du cancer du sein)***

L'ACCA La Chasse remercie tous les convives du repas du 3 août ainsi que les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée et tout particulièrement Monsieur le Curé et le diacre Bruno GRELAUD, sans oublier les Trompes de chasse qui ont animé cette journée très conviviale et bien réussie.
Jusqu'au 15 octobre, la Fédération des Chasseurs (05 46 59 14 89) mène une enquête sur les dommages causés par les fouines chez les particuliers. Un formulaire de déclaration est disponible à la Mairie pour les personnes victimes de dégâts ou sur www.chasseurs17.com

Les p'tits Korrigans
Bienvenue à l'association de randonneurs.
Randonnées programmées le mardi soir et le jeudi soir ainsi que plusieurs dimanches par mois dans tout le département
Contact : Michel Farron-Tél.06 86 48 81 76 - 05 46 74 58 12
michel.faron@orange.fr

L'Association des Parents d'Elèves, « Les Mouettes rieuses » organise son marché artisanal annuel, le dimanche 30 novembre de 10h à 18h, à la Salle Polyvalente. Venez à la rencontre de nombreux artisans de qualité (peinture, poterie, accessoires de mode, bijoux, produits régionaux……) autour d'un accueil convivial et familial, d'animations, d'ateliers découvertes…..Restauration possible sur place (sur réservation) ainsi que quelques surprises pour les enfants !
Pour tous renseignements, contactez le 05.46.98.68.13

Le Club l'Automne organise le 2ème et le 4ème **lundi** de chaque mois, dans la salle des Fêtes, un après-midi convivial avec jeux de cartes, jeux de société, goûters de fête ou d'anniversaire.
Contact : 05 46 91 70 69 - 05 46 91 74 24

Le Centre de Loisirs Les P'tits Cœurs de Saintonge accueille les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances et le mercredi après-midi (en demi-journée avec ou sans repas).
Contact : 05 46 98 47 15 - lespetitscoeursdesaintonge@yahoo.fr - site : www.mde-saintporchaire.fr

La Maison de l'Enfance organise des rencontres sur le thème «**Forme et Bien-être à partager en famille**» (spectacles, soirées musicales, débats, infos sur l'alimentation, fête des familles…).
Pour connaître le programme 2014-2015 et les lieux : 06 24 74 80 81 - 05 46 90 98 25
Site internet de la Communauté de Communes http//:www.coeurdesaintonge.fr

SECTEUR PAROISSIAL

Monsieur l'Abbé
Michel RESENTERRA
vient d'arriver sur le secteur
de Saint-Porchaire.

Le calendrier des messes
n'est pas encore établi.
Il sera affiché à l'église
et disponible sur le site
internet de la commune
www.portdenvaux.fr

Presbytère de
Saint - Porchaire
05 46 95 61 61

Les principales infos….

Pour les propriétaires de terrains constructibles : suite à une redéfinition du SCOT (schéma de cohérence territoriale) par le Pays de Saintonge romane visant à densifier les habitations autour des bourgs, notre PLU (plan local d'urbanisme) va devoir être mis en conformité. Un certain nombre de terrains constructibles risquent d'être classés non constructibles.
Une lettre d'information a été adressée aux propriétaires concernés.
Taxe d'aménagement : le taux de la taxe d'aménagement de 4%, payable lors de la construction de bâtiments neufs ou lors d'une rénovation, a été modifié. Le conseil a décidé d'instituer une taxe à 2% sur tout le territoire communal pour les unités foncières bâties et de 4% sur les terrains non bâtis avec une réduction de 50% sur les 100 premiers m².
Les **Temps d'Activités Périscolaires** sont la nouveauté de cette rentrée ; ils sont assurés le mardi et le vendredi par notre personnel titulaire du BAFA, secondé par tout le personnel du Sivos et l'aide d'une animatrice de la Communauté de Communes. Ils proposent des activités ludiques différentes, programmées sur 5 périodes de l'année scolaire (de vacances à vacances). Les enfants inscrits pourront pratiquer toutes les activités à raison de 2 séances d'1h30 (activités manuelles, artistiques, sportives, accès sur l'environnement ou les médias…). La participation des familles est de 15 € par enfant pour toute l'année scolaire, 10 € à partir du troisième enfant. Notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) compte 174 élèves (121 à Port d'Envaux et 53 à Crazannes).
Contrôles sanitaires des eaux de baignades : pendant l'été, l'Agence Régionale de Santé contrôle régulièrement la qualité des eaux de baignade. Les résultats sont affichés près de la baignade et en Mairie. Nous avons été contraints, par deux fois cet été, d'interdire la baignade suite à des contrôles indiquant une qualité d'eau non conforme, vraisemblablement due à la quantité d'eau de ruissellement qui s'est déversée dans la Charente, et une fermeture exceptionnelle par mesure de précaution suite aux dégâts causés par l'orage sur une pompe de relevage.

Marché sur la place des Halles : Bienvenue à Brigitte et Jean Michel FRANCOIS, producteurs de légumes et revendeurs de fruits. Ils viennent compléter notre joyeuse bande de marchands : Yannick le boucher - charcutier, Thierry le poissonnier, Gaëlle la marchande de légumes, David le fromager (et à la belle saison, Marie Christine, marchande de fromage de chèvre). Qualité et ambiance garanties.
Vous pouvez également faire ponctuellement des emplettes chez Magali (bijoux) et Aline (prêt à porter).
La vente d'huîtres du dimanche matin n'est plus assurée.
Classement du gîte : suite au changement des critères de base pour le classement des meublés de tourisme et l'attribution des étoiles qui les caractérisent, notre gîte communal ne dispose plus que d'une étoile, avec une capacité officielle de 4 personnes, ceci pour une durée de 5 ans.

MANIFESTATIONS DE NOVEMBRE

11 : COMMEMORATION DE L'ARMISTICE ; Rendez-vous à 11h45 place des Halles ; un hommage sera rendu aux 49 jeunes hommes du village qui sont partis à la guerre , il y a 100 ans, et qui y ont laissé leur vie.

16 : LOTO ; APPE BASKET ; Salle Polyvalente ; ouverture des portes à 13h00 ; 05 46 91 23 78 - 06 71 11 84 79.

30 : MARCHE DE L'AVENT ; 10h à 18h ; LES MOUETTES RIEUSES ; Salle Polyvalente ; 05 46 98 68 13

Les Fous Cavés

La jeunesse foucavienne : animations place J de Grailly

Opéra à Panloy

Teresa Berganza et ses élèves en concert à l'église

Echappée Belle pour la Bourse aux vêtements